

Nous venons de recevoir le mandement de Sa Grandeur Mgr de Québec au sujet du septième Concile provincial.

ELZEAR-ALEXANDRE TASCHEREAU

Par la grâce de Dieu et du Siège Apostolique, Archevêque de Québec, Assistant au Trône Pontifical,

Au Clergé Séculier et Régulier, aux Communautés Religieuses et à tous les Fidèles de l'Archidiocèse de Québec, Salut et Bénédiction en Notre Seigneur.

Pour la septième fois depuis l'érection de la province ecclésiastique de Québec, un concile va avoir lieu en cette ville. Ils'ouvrira le dimanche 30 mai prochain ; dix évêques et un préfet apostolique, assistés de théologiens et de canonistes, y sont convoqués.

Comme cette réunion des premiers pasteurs de notre province est d'une grande importance pour le bien spirituel de tous les fidèles soumis à leur juridiction, Nous vous exhortons tous, N. T. C. F., à invoquer avec ferveur et confiance les lumières du Saint-Esprit afin que ceux qu'il a lui-même placés pour régir l'Eglise de Dieu (Act. XX. 28.) connaissent la voie par laquelle ils doivent conduire les âmes confiées à leur sollicitude.

La prière est un devoir de tous les jours ; c'est par elle que nous viennent les grâces dont nous avons besoin pour notre salut. *Priez sans cesse*, dit l'apôtre Saint Paul, *sine intermissione orate* (I. Thess. V. 17.) La charité, qui unit tous les membres de l'Eglise, nous fait un devoir de *prier les uns pour les autres afin que nous soyons sauvés ; orate pro invicem ut salvemini* (S. Jacq. V. 16.), S. Paul (I. Tim. II. 1.), recommande de *prier pour tous les hommes ; pour les rois, pour tous ceux qui sont élevés dans quelque dignité ; Obsecro fieri orationes pro omnibus hominibus, pro regibus et omnibus qui in sublimitate sunt*. Il y a donc pour vous, N. T. C. F., obligation de prier pour ceux qui travaillent au salut de vos âmes, pour le Souverain Pontife, pour les Evêques, pour vos curés et pour tout le clergé. Mais cette obligation devient plus urgente dans les circonstances extraordinaires comme sont les assemblées de vos premiers pasteurs convoqués au nom de l'Eglise pour délibérer sur les questions les plus importantes qui concernent le salut de vos âmes. Nous vous invitons tous N. T. C. F., à redoubler de ferveur, à offrir vos prières, vos communions, vos bonnes œuvres, afin d'obtenir du Cœur adorable de notre divin Rédempteur, par l'intercession de Marie Immaculée, que ce Concile tourne à la plus grande gloire de Dieu et au salut de toutes les âmes confiées à la sollicitude des Evêques de cette province.

A cet effet, et le saint nom de Dieu invoqué, nous ordonnons ce qui suit :

.....
Sera le présent mandement lu et publié au prône de toutes le